

Dakar, le 19 juin 2023

Objet : Demande d'audience

Son Excellence,

Depuis quinze jours, le 1er juin dernier plus précisément, les programmes de Walf Tv, la chaîne de télévision du groupe Wal Fadjri, sont suspendus sur TNT et sur Canal plus. Et, ce n'est que le 9 juin dernier, c'est-à-dire plus d'une semaine après la suspension du signal, que les responsables dudit Groupe ont reçu une notification du ministère de la Communication, des Télécommunications et l'Économie numérique qui explique les raisons qui l'ont amené à procéder à la suspension du signal pour 30 jours.

Face à cette suspension que les Sénégalais ont jugée majoritairement arbitraire, une campagne de solidarité a été très vite lancée, par de fidèles téléspectateurs, qui ont mis en place une cagnotte pour venir en aide au groupe Wal Fadjri qui emploie plus de 200 travailleurs. Ainsi, plus de 40 millions de Francs CFA ont été mobilisés en moins de trois heures de temps à travers la « Fondation Wal Fadjri ». Seulement, les autorités ont mis la pression à l'opérateur Wave qui a fini par suspendre ladite Fondation de ses plateformes, mettant ainsi fin à l'élan de solidarité manifesté par les Sénégalais. Depuis, non seulement l'opération a été suspendue mais le groupe Wal Fadjri peine à entrer dans les fonds déjà mobilisés pour lui par les Sénégalais.

Une décision illégale sans fondement juridique comme l'indique sans ambages le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme dans une note d'information sur le Sénégal publiée ce 13 juin 23. « Nous sommes également préoccupés par la poursuite des restrictions à la liberté d'expression et de réunion pacifique à la suite des manifestations. Walfadjiri TV, une chaîne privée qui couvrait les manifestations en direct, a été suspendue le 1er juin sans justification légale claire et n'a toujours pas été rétablie à ce jour. Un communiqué du gouvernement a indiqué que la suspension durerait 30 jours. Le gouvernement a également ordonné la suspension d'une campagne de financement collectif pour la chaîne visant à la soutenir pendant la période où elle n'est pas en mesure de diffuser », a écrit le Haut-Commissariat.

C'est pourquoi, Excellence, Madame l'Ambassadeur, nous venons, par cette présente, solliciter une audience auprès de votre bienveillance afin de vous entretenir des risques qu'encourt notre groupe de presse qui a besoin de ces fonds pour continuer à survivre. Le Royaume-Uni est une grande démocratie où la liberté d'entreprendre des entreprises privées en règle ne peut être assujettie aux desideratas des tenants du pouvoir politique.

Dans l'attente d'une suite favorable à cette requête, veuillez recevoir, Excellence, Madame l'Ambassadeur, l'assurance de notre haute considération.

A l'attention de son Excellence,

Madame Juliette John

Ambassadeur du Royaume-Uni au Sénégal

Le Président Directeur général

Cheikh NIASS

77 678 22 73

